

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION RESIDENCE "Les OCEANIDES"

1° La location se fait, soit hors saison en cours séjour ou à la semaine (les heures de départ et d'arrivée sont à prévoir avec le service réservation), soit pendant Juillet et Août uniquement par périodes hebdomadaires, à partir de 12h00, au dimanche suivant à 10 heures au plus tard.

2° Le nettoyage de l'habitation est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location sera fait. Elle doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Si le locataire ne souhaite pas effectué le ménage en sortie, il doit en informer le propriétaire à son arrivée, il lui sera facturé 60€.

3° Les animaux ne sont autorisés (avec supplément) que sous surveillance ou tenus en laisse. Le carnet de vaccination à jour est à présenter à l'arrivée.

4° Chaque locataire doit se soumettre au règlement intérieur de la résidence (bruit, stationnement...).

5° La piscine n'est pas surveillée, elle est aux normes de sécurité en vigueur, cependant le portillon d'accès doit toujours être refermé après chaque passage, les enfants doivent être accompagnés d'adultes, la co-propriété décline toute responsabilité en cas d'accident.

6° Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler dès son arrivée et de signaler à la réception toute anomalie au 06 11 17 95 13 avant le lendemain midi. Deux chèques de caution sont exigés à l'arrivée, un de 60 € pour le ménage, restitué en fin de séjour si la location est restituée propre et un de 150 € restitué également sous déduction du montant des éventuelles détériorations et/ou des manquants constatés.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Une réservation n'est confirmée qu'après versement, à titre d'acompte de 25% du montant de la location. Le solde soit 75% doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte non récupéré.

Si votre réservation intervient moins d'un mois avant le début de votre location, vous réglerez la totalité à la réservation.

En cas d'annulation :

Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme égale à 25% du prix de la location sera retenue.

Entre 30 jours et la date d'arrivée, la totalité du prix de la location sera conservée.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.